



Comité Départemental de Golf de la Gironde
30 Allée des Grépins
Résidence Cassini - 33610 CESTAS
E-mail : cdgolf33@wanadoo.fr
Site Internet : www.cdgolf33.com

Cestas, le 14 Janvier 2019

**Mesdames et Messieurs les Présidents
des Associations Sportives.**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine **Assemblée Générale du Comité Départemental de Golf de la Gironde**, qui se tiendra le :

<p>SAMEDI 2 FEVRIER 2019 à 10 heures au club house du Golf de PESSAC</p>

en présence de **Madame Roro BASSET** , Présidente de la **LIGUE de GOLF de la NOUVELLE AQUITAINE**

L'ordre du jour de cette réunion est joint en annexe.

Si vous désirez porter des questions à l'ordre du jour, vous devez nous adresser vos propositions **au plus tard le 26 janvier 2019**

Le vote par correspondance n'étant pas admis, je vous rappelle que vous avez la possibilité, si votre participation personnelle est impossible, de vous faire représenter à l'Assemblée Générale **par un membre licencié de votre association**, dûment désigné à l'aide du formulaire joint.

Cette réunion se terminera par un déjeuner pris en commun ; de plus, pour ceux qui souhaiteraient faire 9 trous après le repas, le golf de PESSAC nous a réservé quelques départs à compter de 14h30. Pour la bonne organisation de cette journée, vous voudrez bien me retourner en tout état de cause le formulaire ci-joint dûment complété, au plus tard le 30 janvier 2019.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président
José MUNOZ

P.J. : - Coupon de présence à retourner au Comité de la Gironde
- Ordre du jour détaillé

COMITE DE GIRONDE DE GOLF

Assemblée Générale du 2 février 2019

(Coupon à retourner à l'attention du Comité de Gironde, 30 Allée des Grépins 33610 CESTAS)

COUPON DE PRÉSENCE

Mr/MmeLicence n°

Président de l'A.S.

Assistera à l'Assemblée Générale du 2 Février 2019 au Club House du Golf de PESSAC

N'assistera pas à l'Assemblée Générale

et donne **pouvoir** à Mr/MmeLicence n°

pour le représenter à cette occasion et en conséquence :

assister à la réunion de l'Assemblée Générale, émarger toute feuille de présence, prendre part à toute délibération et à tout vote sur les questions à l'ordre du jour, et en général, faire le nécessaire.

Fait le :

Signature :

(précédée de « Bon pour pouvoir »)

RAPPEL : Le pouvoir ne peut être donné qu'à un membre licencié de l'Association.

(à remplir par la personne désignée ci-dessus)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mr/Mme

Représentant de l'A.S.

Assistera au repas de clôture de l'Assemblée Générale du 2 Février 2019

Jouera au golf l'après-midi aux départs réservés à cet effet

Fait le :

Signature :



ASSEMBLEE GENERALE du 2 février 2019
ORDRE DU JOUR

Conformément à nos statuts, l'ordre du jour sera le suivant :

- lecture et approbation des rapports sur la gestion morale et sportive du Comité ;
- approbation des comptes de l'exercice 2018 ;
- lecture et approbation du rapport sur la situation financière ;
- vote de validation de membres cooptés par le Bureau ;
- montant de la cotisation annuelle des membres du Comité ;
- vote du budget prévisionnel de l'exercice 2019 ;
- approbation du projet sportif et de développement 2019 ;
- questions diverses.